

PRESENTS :

Thierry ALLAIN : DSI et Président du CHSCT
Amélie DRION : Cheffe du domaine GR
Zélia FIGUEREIDO : Adjointe à la Cheffe du domaine GR
Cyrille NOWACKI : Assistant de prévention SSIM
François PORTE : Inspecteur du travail
Sandrine HORVATH : Conseiller de prévention
Katia RIZET : Infirmière

Votre représentante SPAC-CFDT : Isabelle PERRIN

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
2. Suites données au précédent CHSCT
3. Interventions du médecin de prévention et de l’infirmière
4. Examen des registres
5. Point sur les accidents du travail
6. Programme de prévention 2018 de la DSI
7. Mise en place d’un amplificateur relai SFR au sein du bâtiment CEDRe
8. Questions diverses

Questions du SPAC-CFDT :

- A. Suites CHSCT de juin 2018 :
 - a. Signatures habilitations électriques 2017
 - b. Généralisation des films occultants sur les vitres des bureaux cotés sud
 - c. Bilan du nouvel accès au parking
- B. Restitution de l’audit DGR
- C. Installation des 4 bornes 4G SFR, mise en service, information faites au CHSCT ?
- D. Poubelles de tri sélectif : les agents tri, les personnes du ménage jettent tout dans la même poubelle
- E. Imprimantes réseau Aile ouest (1er et second étage) : une solution peut-elle être trouvée pour que les agents disposent des mêmes facilités d’accès aux imprimantes que ceux de l’aile est
- F. Gobelets plastiques : La fin prochaine des gobelets en plastique est proche. Farman a distribué à tous les agents du siège, un mug aux couleurs de la DGAC. Et à la DSI ?
- G. Papier imprimante et gobelets distributeurs d’eau : l’approvisionnement n’est pas fluide
- H. Distributeurs de boissons chaudes : les agents apprécieraient des machines qui fonctionnent. Nous renouvelons la demande de machines équipées de lecteurs de badges pour éviter la monnaie.
- I. Avancement du chantier bâtiment 1608 : où en est la décision d’affection des bureaux ?
- J. Installation des prestataires de plus en plus nombreux à la DSI

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

Le quorum est atteint 1 CGT, 1 FO, 1 CFDT.

1. **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le compte-rendu est approuvé. Le SPAC CFDT a apprécié la réception du compte-rendu du CHSCT de juin 2018 dans un délai raisonnable et plusieurs semaines en amont du CHSCT du jour.

2. Suites données au précédent CHSCT

La demande faite par la CFDT de préciser les dates de réalisation des actions en juin 2018, a été retenue par le président et apparaissent dorénavant sur le relevé des actions.

Lecture faite du dernier exercice d'évacuation par l'assistant de prévention (sera annexé au PV).

3. Interventions de l'infirmière

Présentation par une vidéo d'un support document ergonomique qui pourra être distribué aux agents. La DSI en a acheté une cinquantaine. Une information va être faite pour que les agents. Ceux intéressés par ce support document pourront en disposer.

4. Examen des registres

3 sujets inscrits aux registres. Tous pris en compte et en cours de traitement.

5. Point sur les accidents du travail

2 accidents de trajet depuis le dernier CHSCT. L'arbre des causes n'est pas nécessaire pour les accidents de trajet.

6. Programme de prévention 2018 de la DSI

Document Unique : Le logiciel utilisé pour la médecine de prévention (HORIZON) arrive en fin de vie. Une nouvelle application va être développée à la DSI et regroupera les aspects médecine de prévention, accidents du travail (arbre des causes), et évaluation des risques (DU).

Ce développement va générer un retard pour l'utilisation d'un DU national.

A la DSI, un DU a été réalisé en 2009 sur Excel, Sandrine Horvath (assistante de prévention nationale) va le fournir à l'assistant de prévention de la DSI.

Le document unique (DU) est un document où sont identifiés et classés les risques auxquels sont exposés les agents dans le cadre de leur activité. Ceci permet de mettre en place un plan de prévention des risques afin de réduire ou d'éliminer complètement les accidents de travail et les maladies professionnelles

Tous les membres des CHSCT seront sensibilisés au nouvel outil.

Enquête Troubles Musculo-Squelettiques : L'assistante de prévention nationale a présenté les résultats de l'enquête sur les TMS, enquête réalisée en juin 2018 (Résultats TMS- CHSCT-DSI en annexe)

Nombre de CHSCT annuel : L'inspecteur du travail demande que la DSI tienne 3 CHSCT en 2019 (nombre de CHSCT réglementaires).

Visite des locaux à Farman : Elle a eu lieu le 25/10/2018 en présence des membres du CHSCT. Elle a permis aux agents de la DSI en poste au siège de la DGAC de faire remonter au CHSCT DSI les problèmes qu'ils rencontrent ; leur demande d'installation au rez-de-chaussée du bâtiment par exemple pour pallier les problèmes récurrents d'ascenseur.

Habilitations électriques : des formations seront réalisées en novembre puis en 2019.

Formations : Une formation des membres du CHSCT est prévue en 2019.

Une mutualisation des formations avec les autres assistants de prévention du complexe est envisagée.

Les nouveaux serre-fils ont été formés en septembre.

Une formation à l'utilisation du défibrillateur a été faite par le service médical en septembre également.

7. Mise en place d'un amplificateur relai SFR au sein du bâtiment CEDRe

Le rapport de conformité est remis au membre du CHSCT. La conformité du niveau de puissance est annoncée comme « 10 fois plus faible que ce qui est autorisé ».

8. Questions diverses. Seul le SPAC-CFDT a communiqué des questions diverses

A. Suites CHSCT de juin 2018 :

a. Signatures habilitations électriques 2017

Les RH signalent un problème avec la signature des documents et expliquent que la raison est la surcharge de travail au pôle RH. L'inspecteur du travail signale que l'agent concerné ne doit pas réaliser les actions et travaux électriques pour lesquelles la présentation de son habilitation est nécessaire tant qu'il n'est pas en possession du document signé.

Les RH vont demander à l'agent concerné de fournir le document qui a dû lui être remis (sans signature) pour que le DSI régularise en apposant sa signature.

b. Généralisation des films occultants sur les vitres des bureaux coté sud

La commande est passée depuis le 24/09 pour toute la façade sud. La pose est inclus et devrait être réalisée avant l'été 2019.

c. Bilan du nouvel accès au parking

Pas de remarque particulière. Un rappel va être fait pour demander de suivre le fléchage horizontal.

B. Installation des 4 bornes 4G SFR, mise en service, information faites au CHSCT ?

Traité en point 7. Le SPAC-CFDT signale au président qu'une information en amont aurait évité l'inquiétude des agents.

C. Poubelles de tri sélectif : les agents font l'effort de trier, les personnes du ménage jettent tout dans la même sac poubelle.

Un rappel sera fait aux personnels de ménage.

D. Imprimantes réseau Aile ouest (1er et second étage) : une solution peut-elle être trouvée pour que les agents disposent des mêmes facilités d'accès aux imprimantes que ceux de l'aile est ?

L'utilisation du code personnel sur les imprimantes réseaux est encouragée pour éviter que les impressions des agents de l'aile ouest restent trop longtemps en souffrance dans les bacs. Les impressions ne sortent que lorsque le code personnel est saisi.

Le problème de blocage de la file d'attente fera l'objet d'un ticket GIDC.

E. Gobelets plastiques : La fin prochaine des gobelets en plastique est proche. Farman a distribué à tous les agents du siège, un mug aux couleurs de la DGAC. Et à la DSI ?

La DSI a fait une demande à la responsable de Com Farman pour équiper les agents de la DSI.

F. Papier imprimante et gobelets distributeurs d'eau : l'approvisionnement n'est pas fluide

Les changements récents de l'organisation de l'approvisionnement n'avaient pas été communiqués aux agents. Vous avez reçu la semaine dernière un communiqué de la cheffe du domaine GR précisant vos interlocuteurs pour chaque besoin.

Communication probablement due à la question posée par le SPAC-CFDT pour la préparation du CHSCT.

G. Distributeurs de boissons chaudes : les agents apprécieraient des machines qui fonctionnent.

Nous renouvelons la demande de machines équipées de lecteurs de badges pour éviter la monnaie.

La demande de changement de prestataire reçoit un avis plutôt favorable du CHSCT.

Mais, à l'issue du CHSCT et suite à cette question, la cheffe du domaine GR nous a informé que la convention avec la société qui équipe la DSI aujourd'hui aurait dû être dénoncée avant le 1^{er} novembre, soit dans le délai de 6 mois après la signature du contrat. A moins que la DSI accepte de payer des indemnités, les machines installées le resteront jusqu'à la fin du contrat.

Et depuis elles sont tombés en panne...

H. Avancement du chantier bâtiment 1608 : où en est la décision d'affectation des bureaux ?

Le directeur évoque une réunion dans les prochains jours avec l'ensemble des chefs de domaine pour définir la répartition de l'occupation des bureaux du 1608.

I. Installation des prestataires de plus en plus nombreux à la DSI

Le SPAC-CFDT signale des changements fréquents et sans préavis des prestataires particulièrement sur les grands projets en cours. Les difficultés rencontrées concernent particulièrement l'installation des agents et la préparation de leur matériel informatique.

Le DSI propose de faire un rappel aux prestataires concernés pour que les informations parviennent à la DSI avec un plus grand préavis.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les membres du CHSCT et clos la réunion à 16:30.

*_*_*_*_*_*_*

Je reste à votre écoute pour tout complément.

Isabelle Perrin

0619821525